

Agrion de Mercure

COENAGRION MERCURIALE

(Charpentier, 1840)

Famille *Coenagrionidae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Quasi menacée

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	NT
	Europe	NT
	France	NT
	Franche-Comté	NT
Protection nationale	✓	
Directive Habitats	Annexe 2	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Mâle d'agrion de Mercure (F. Mora, 2008)

Description et risques de confusion

Les mâles d'agrion de Mercure sont bleus, avec des ornements noirs sur la face supérieure de l'abdomen. Les motifs sont caractéristiques de l'espèce, en particulier celui du 2^{ème} segment abdominal, qui a la forme d'une tête de taureau ou d'un gaulois casqué. Par ailleurs, le 6^{ème} segment abdominal est bicolore et présente autant de bleu que de noir (il est complètement noir chez l'agrion mignon (*Coenagrion scitulum*); il est presque complètement noir chez l'agrion bleuissant (*C. caeruleescens*)). Les femelles sont brunâtres, avec des dessins noirs bronzés recouvrant presque la totalité de la face dorsale de l'abdomen.

Ecologie et biologie



Ruisseau permanent à faible débit abritant l'agrion de Mercure (F. Mora, 2005)

L'espèce est caractéristique des milieux lotiques de faible importance, permanents, ensoleillés, aux eaux claires et bien oxygénées. Elle vit, notamment, au niveau des sources et résurgences, fossés, ruisselets et ruisseaux, petites rivières, suintements, fontaines... Les milieux favorables se situent dans des zones de bocage, dans les prairies et pâtures, les friches et les clairières en forêt. Le débit estival peut être très faible, mais l'écoulement ne doit pas s'arrêter. Les ruisselets de plaine lui conviennent particulièrement. Certains milieux de substitution sont également très prisés par l'agrion de Mercure : drains agricoles, fossés d'écoulement des eaux ou encore sections de cours d'eau récemment curés.



Fossé en milieu pâturé, site de reproduction de l'agrion de mercure (G. Doucet, 2011)

Les prairies qui bordent les cours d'eau accueillant l'espèce sont très importantes pour la période de maturation et constituent des zones de chasse et de repos pour les adultes. La physionomie de la végétation semble déterminante dans la sélection de l'habitat : celui-ci présente une végétation immergée et semi-immersée importante. Les sites occupés par l'espèce se situent la plupart du temps en terrains calcaires et généralement en-dessous de 700 mètres d'altitude.



Exuvie d'agrion de Mercure (G. Doucet, 2012)

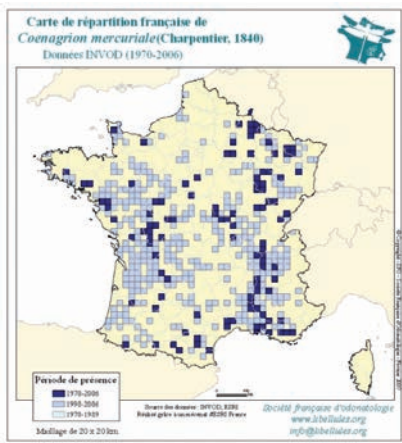
Les adultes volent entre mai et août en une seule génération. Les œufs sont insérés à l'intérieur des tiges des plantes aquatiques et riveraines, notamment dans les tiges du cresson de fontaine.

Les larves vivent dans la vase ou dans les herbiers aquatiques, à proximité des berges et souvent au niveau des racines des plantes immergées, dans des zones à faible courant. Les immatures recherchent des milieux riches en insectes comme les lisières et clairières forestières bien abritées, les bordures des haies ou la végétation rivulaire des fossés et ruisseaux encaissés.

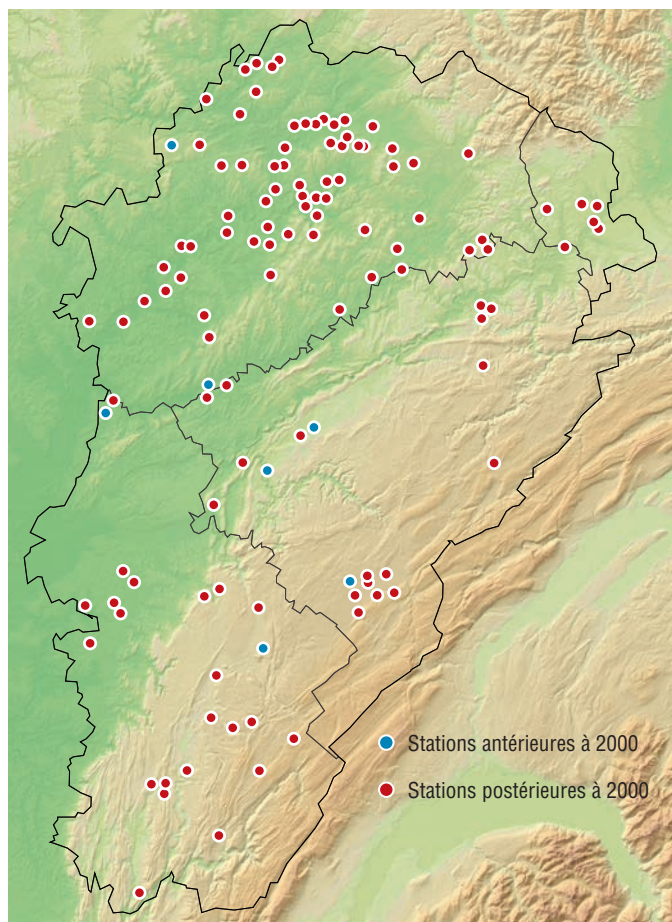
Distribution

Il est largement réparti en France, mais serait en nette régression depuis plusieurs années. Il est en danger critique d'extinction en Suisse, en déclin en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne.

En Franche-Comté, il est plus fréquent en plaine qu'en altitude. Bien qu'il soit largement répandu, rares sont les stations mentionnées sur des ruisselets à dynamique naturelle ou semi-naturelle (suintements, sources...). La majorité des stations est liée à des drains ou des fossés. A l'heure actuelle, les principales populations sont connues en vallée de la Saône, de la Lanterne et de l'Ognon.



Source: Sfo, programmes Invod (www.libellules.org)



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

Il est menacé par les différentes atteintes portées aux cours d'eau de plaine de faible importance (pollutions diverses, drainage, aménagement des cours d'eau, eutrophisation, curages trop fréquents ou encore recalibrage).

L'envasement et la fermeture des milieux qui en résultent sont fatals pour l'agrion de Mercure. Sur des populations de faible effectif ou isolées, les opérations brutales de curage ou le recalibrage sont dangereuses pour le maintien de l'espèce. En revanche, il a déjà été observé que des opérations drastiques de curage réalisées sur une seule partie du cours d'eau ne menacent pas la pérennité de l'espèce.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Les petits ruisselets de plaine doivent être maintenus en les préservant de l'eutrophisation (contrôle des fertilisants agricoles et suppression des éventuels rejets d'eaux usées).

Le maintien de prairies extensives à proximité des sites serait souhaitable. La création de bandes tampon de 10 mètres minimum est une solution envisageable. Tout aménagement des cours d'eau concernés doit être contrôlé. L'accès aux cours d'eau du bétail ne doit être maintenu que si les charges pastorales sont faibles.

Il est par ailleurs nécessaire d'éviter le curage des cours d'eau sur la totalité de leur longueur. La fréquence de ces curages doit être également limitée et se faire entre septembre et novembre, de préférence manuellement ou de manière légère.

Le colmatage progressif des fossés agricoles est inévitable, et seul un curage irrégulier peut recréer des conditions favorables. Il doit être effectué sur une partie du cours d'eau, selon une rotation pluriannuelle.

L'ensoleillement des milieux doit être optimal; la croissance des ligneux doit donc être contrôlée par une coupe régulière et en rotation.

La capacité de dispersion des adultes étant faible, le maintien de corridors entre les sites existants et d'autres milieux serait donc très favorable.

Principales sources consultées

DIJKSTRA K.-D.B., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe*, Ed. Delachaux et Niestlé, 320 p.

DUPONT P., 2010. *Plan national d'actions en faveur des Odonates*. Office pour les insectes et leur environnement / Société Française d'Odonatologie – Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, 170 p.

GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 480 p.

JACQUOT P. & MORA F., 2011. *Agir en faveur des libellules en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Odonates*. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 105 p + annexes.

PROT J.-M., 2001. *Atlas commenté des insectes de Franche-Comté. Tome 2 – Odonates, Demoiselles et Libellules*. Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, Besançon, 185 p.

WILDERMUTH H., GONSETH Y. & MAIBACH A., 2005. *Odonata – Les libellules de Suisse. Fauna helvetica 11*. CSCF/SES. 398 p.